

Paris, le 24 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BREXIT : DU RÉFÉRENDUM AU DIVORCE À L'AMIABLE

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Le Royaume-Uni a fait le choix de la sortie de l'Union européenne 43 ans après son entrée. 51,9 % des votants ont voté, en effet pour le « leave ». Le départ de la deuxième puissance économique de l'Union constitue une rupture car c'est la première fois qu'un pays décide d'en sortir. Il y aura des conséquences politiques, économiques et financières. Désormais, le Royaume-Uni et l'Union se doivent de réussir le divorce tout en évitant de générer un effet de contagion. Il faut que le divorce soit le meilleur possible mais il ne doit pas apparaître facile.

Un mouvement de stupeur doublé d'un mouvement de panique

L'effet de stupeur crée un mouvement de panique sur les places financières. Ces derniers jours, la tendance était au « remain ». La victoire du « leave » peut donc apparaître comme une surprise néanmoins relative car les sondages présageaient des résultats serrés.

Face à l'onde de choc, face à l'effet de surprise, la forte baisse des bourses mondiales est inévitable. En effet, que Londres qui est une des premières places financières soit amenée à évoluer en dehors de l'Union, ne peut pas être sans incidence sur le cours des actions.

Des conséquences financières

Les entreprises financières et celles ayant des liens avec le Royaume-Uni sont véritablement exposées. Le Royaume-Uni pays structurellement déficitaire en ce qui concerne sa balance commerciale est très dépendant des échanges avec les autres pays de l'Union.

La livre sterling fait l'objet d'une forte dépréciation. Il en résulte une baisse du pouvoir d'achat des Britanniques en-dehors de leurs frontières. Cela renchérit le coût des importations et devrait accentuer le déficit commercial britannique. En cas de forte chute, un problème de liquidité pourrait se faire ressentir surtout en cas de sortie de capitaux. Cela pourrait nécessiter de la part de la Banque d'Angleterre d'augmenter les taux et donc de casser la croissance. Cette dépréciation de la livre sterling devrait occasionner un surcroît d'inflation.

Une période d'incertitudes

Ce vote ouvre une longue période d'incertitudes tant au sein de l'Union européenne qu'au sein du Royaume-Uni. Les demandes irrédentistes devraient s'accroître.

Au sein de l'Europe, certains gouvernements pourraient être tentés de jouer en solitaire. Les partis nationalistes devraient sortir renforcés et exiger des référendums sur le sujet du maintien ou pas dans l'Union. Au Royaume-Uni, les tentations sécessionnistes de l'Ecosse, de l'Irlande du Nord voire du Pays de Galles devraient rebondir. Au cas où ou une de ses régions deviendrait indépendante, Bruxelles pourrait avoir à traiter son adhésion à l'Union. Cela serait une source de complexité et un précédent qui pourrait amener à se généraliser.

Ce vote devrait avoir des incidences sur l'économie européenne en pesant sur les investissements. Le Royaume-Uni devrait être pénalisé en premier mais l'Union devrait être également impactée. Les investisseurs pourraient revoir leurs plans et opter pour d'autres implantations.

Après le référendum s'ouvre une période de négociation qui sera longue et complexe. Il faudra régler un nombre important de points.

Ainsi, le Royaume-Uni devra rebâtir sa politique commerciale avec l'Union mais aussi avec les autres pays car aujourd'hui, c'est l'Union européenne qui le représente dans les négociations commerciales internationales. Il faudra que des conventions commerciales soient signées avec un grand nombre de pays.

Le Royaume-Uni, membre de l'Espace Economique Européen ?

L'Europe et le Royaume-Uni auront intérêt à négocier un accord commercial global. Cela pourrait passer par l'Espace Economique Européen auquel appartiennent la Norvège ou la Suisse. Cela permettrait d'éviter l'application de droits de douanes et la mise en œuvre de normes divergentes. Les pays européens ne peuvent guère se passer du marché britannique qui est dynamique et en croissance. Les Britanniques ont tout intérêt à éviter des surcoûts sur leurs importations. Par ailleurs, pour les investisseurs, il est important que les règles de libre circulation des biens et des capitaux demeurent.

Le Royaume-Uni pourrait pousser à la signature du traité transatlantique avec les Etats-Unis qui lui permettrait d'intégrer de facto un marché commun. Il n'est pas certain que cela incite l'Union européenne d'accélérer la négociation.

La question de la libre circulation des personnes sera au cœur des négociations. Le Royaume-Uni accueille de nombreux ressortissants européens dont 300 000 Français qui pouvaient travailler librement au Royaume-Uni et qui bénéficiaient de l'accès à la Sécurité sociale. Avec la sortie, ce ne sera plus automatiquement le cas. Il en est de même pour les 400 000 Britanniques résidant en France.

Les conséquences pour les finances publiques

Le Royaume-Uni étant contributeur net, à hauteur de 10 milliards d'euros, ce montant sera à la fin de la négociation pris en charge par les autres contributeurs nets, essentiellement l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Jusqu'à maintenant, contrairement à quelques idées reçues, le Royaume-Uni était le deuxième contributeur net.

Les conséquences pour l'épargne

Au niveau immobilier, le marché des résidences secondaires pourrait être déprimé dans certaines régions françaises (Aquitaine – Poitou Charentes – Limousin – Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées). En effet, les Britanniques sont les premiers acheteurs étrangers de maisons secondaires en France (un tiers des achats étrangers). Les Britanniques seront pénalisés dans leur politique d'achat par la dépréciation de la livre sterling.

Au niveau de l'épargne financière, après l'onde de choc qui devrait durer quelques jours, tout dépendra des négociations et des mesures prises au sein de l'Europe pour contrer ce départ. Les valeurs des entreprises fortement impliquées au Royaume-Uni seront évidemment les plus impactées (automobile, agro-alimentaire, énergie, transports, tourisme....). Les entreprises travaillant avec de la livre sterling devraient être également pénalisées.

La moindre croissance attendue de part et d'autre de la Manche pourrait peser sur les cours boursiers. Compte tenu de la forte aversion aux risques qui est la norme depuis 2008, les investisseurs pourraient bouder les valeurs actions.

Les prévisions sont délicates à réaliser car elles dépendent du chemin qui sera pris par les États membres pour négocier avec les Britanniques et de leurs capacités à renforcer l'Europe.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr